

31^{ème} Festival des Jeux – Open International « Pierre et Vacances »
20 - 26 février 2017
REGLEMENT DU TOURNOI

Article I : Participation.

Le 31^{ème} Festival des Jeux – Open International « Pierre et Vacances » est organisé par l'Association Cannes Echecs. Les droits d'inscription sont de 70 € pour les seniors et de 35 € pour les jeunes (60 et 30 avant le 17 Janvier). Tout joueur français doit être titulaire de la licence A.

Article II : Déroulement.

La cadence est de 1h30 pour 40 coups +30 min KO avec l'incrément de 30 secondes par coup.

Le tournoi est divisé en trois :

Tournoi A : élo 2100 et plus

Tournoi B : élo entre 1600 et 2200 (les MI masculins et les joueurs ayant déjà obtenu un classement de 2300 elo ou plus lors des 5 dernières années sont automatiquement inscrits dans le Tournoi A)

Tournoi C : élo inférieur ou égal à 1700

Des dérogations peuvent être accordées par le Directeur du Tournoi.

Ronde 1 : lundi 20 à 16 h 30 – Ronde 2 : mardi 21 à 9 h – Ronde 3 : mardi 21 à 15 h

Ronde 4 : mercredi 22 à 15 h – Ronde 5 : jeudi 23 à 9 h – Ronde 6 : Jeudi 23 à 15 h

Ronde 7 : vendredi 24 à 15 h – Ronde 8 : samedi 25 à 15 h – Ronde 9 : Dimanche 26 à 10 h

Remise des prix : dimanche 26 à 16h00

Les règles régissant les parties sont celles de la FIDE en vigueur.

Les joueurs sont forfaités après une 1 heure de retard.

Les décisions des arbitres sont définitives et sans appel.

Article III : Appariements et classements.

Les appariements sont effectués au système suisse (logiciel PAPI 3.2). Les règles utilisées sont celles de la FIDE (CO4 1993).

Seront appariés pour la première ronde les joueurs présents dans la salle ayant pointé avant 15h ou ayant payé leur inscription.

Les joueurs seront classés suivant le nombre de points.

Départages entre ex-aequo :

Tournoi A : Performance, Buchholz Tronqué

Tournoi B : Buchholz Tronqué, Performance

Tournoi C : Buchholz Tronqué, Performance

Article IV : Prix.

Les prix généraux seront attribués selon le système Hort entre les ex-aequo. Ils ne sont pas cumulables. Seuls les joueurs pouvant attester d'un classement national ou international pourront prétendre aux prix par catégorie élo.

Un joueur primé qui ne serait pas présent à la remise des récompenses perdrait ses droits envers son prix.

Article V : Comportement des joueurs.

Conformément aux règles de la FIDE il est interdit de fumer dans l'aire de jeux pour les joueurs et les spectateurs. Les téléphones portables doivent être éteints et toujours rangés. Tout joueur manipulant son téléphone aura partie perdue.

Une tenue correcte, tant pendant les séances de jeu que lors des cérémonies, répondant aux critères imposés Cannes Echecs et le Palais des Festivals est exigée.

Article VI : Arbitrage

Les arbitres du tournoi sont :

Erick MOURET, Arbitre International

Romuald DE LABACA, arbitre AF4

Jens VERHULST, arbitre AF4

Ils sont chargés de faire respecter le présent règlement. Les joueurs sont tenus de respecter le règlement.

Pour les arbitres
Erick Mouret

Le Directeur du Tournoi
Romuald De Labaca